

N° RNA : xxxxxxxxxxxx

Siège social : Mairie de Minihy-Tréguier



## Lettre d'information N°1

Chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous adresser la première lettre d'information de notre Association créée le 2 juillet 2016.

### Quelques rappels utiles

L'Association des Amis pour la restauration de l'église saint Yves de Minihy-Tréguier est une association loi 1901. Cette association à but non lucratif, a pour objet d'apporter un soutien à l'engagement effectif de la municipalité de Minihy Tréguier et des divers services de l'Etat pour la restauration de l'église saint Yves. Son aide viendra en complémentarité pour l'entretien du bâtiment et du mobilier classé ou non classé de l'église (tableaux, œuvres d'art et statues). Cette collaboration se fera sous l'égide des Bâtiments de France.

L'association se propose également de contribuer au rayonnement de l'église saint Yves par les moyens les plus divers:

- Publications sur l'histoire de l'église, du mobilier, à partir de documents d'archives
- Organisation de visites commentées de l'édifice
- Manifestations diverses mettant en valeur le patrimoine de l'église: concerts, expositions...

L'Association est laïque, sans but politique ou syndical.

Elle est constituée de membres soucieux de la préservation du patrimoine local.

Les ressources de l'Association reposent sur le bénévolat, les cotisations versées par les membres, les recettes de la vente de produits, les services fournis par l'Association ainsi que de dons ou toutes autres ressources conformes aux règles en vigueur.

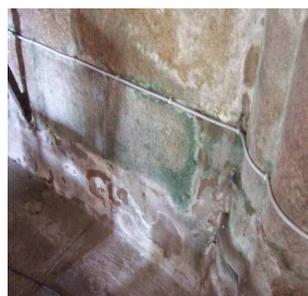
### Etat des lieux :

En avril 2015, lors d'une visite de l'église par les conseillers municipaux membres de la commission des travaux de très nombreuses et importantes marques d'humidité sont constatées. Ces dégradations faisaient partie du « quotidien » des visiteurs habituels ou occasionnels de ce lieu de dévotion à saint Yves. Cette église est en effet un lieu très fréquenté chaque jour et particulièrement au mois de mai pour commémorer la mort de Saint-Yves. Les traces d'humidité ne se remarquaient plus et l'outrage du temps poursuivait son oeuvre sans vergogne.

#### *Un constat des dégâts dus à l'humidité*



1



2



3



4

- 1) Pourrissement du plancher dans le chœur      2) développement d'algues et de mousses au bas des murs  
3) dégradation de la voûte      4) végétalisation des murs extérieurs, fissures visibles intérieurement et extérieurement

Après une première visite commune en juillet 2015 à l'initiative de la municipalité, devant l'ampleur des dégâts relevés par l'architecte des Bâtiments de France (ABF), les responsables de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du STAP 22 (Service territorial de l'architecture et du Patrimoine) il est proposé à la municipalité de prendre en charge en urgence une première tranche de travaux de conservation. Celle-ci concerne le porche nord. Il faut envisager très rapidement de retirer les joints en ciment existants. Ils maintiennent en effet une humidité très importante à l'intérieur des murs. Peu à peu cette humidité se propage à la pierre elle-même, la rendant spongieuse en entraînant une dégradation très importante du granite allant jusqu'au délitement de certaines pierres. **Une mise hors d'eau de cette partie très abîmée a ainsi été rapidement réalisée pour préserver ce patrimoine commun auquel les habitants de Minihy et beaucoup d'autres sont très attachés. Nous sommes là dans les murs de la chapelle érigée par saint Yves en 1293, « église mère » de toutes les églises saint Yves dispersées de par le monde entier.**

A l'unanimité le conseil municipal de Minihy a inscrit au budget 2016 l'enveloppe nécessaire à la réalisation de ces travaux d'un montant de 14 427,31 € TTC. Ces travaux sont aujourd'hui achevés.

Parallèlement, une étude complète du mobilier et de l'immobilier d'un montant de 18905 € TTC a également été budgétisée. Elle devra permettre une estimation complète des travaux à réaliser. Après consultation de plusieurs cabinets, l'étude a été confiée au cabinet Le Bec de Léhon qui en rendra les résultats début février 2017. Ils permettront la mise en évidence des dégâts. Un phasage des travaux par tranches pourra alors être envisagé.

La municipalité s'est engagée à poursuivre cette œuvre de restauration de l'édifice communal par tranches selon les priorités mais également selon ce que le budget de la commune permettra.

### **Où allons-nous ? Une « belle aventure »**

**Après quelques mois de préparation, la nouvelle « Association des Amis pour la Restauration de l'Église Saint Yves de Minihy Tréguier » a officiellement été déclarée au Journal Officiel le 2 juillet 2016.**

**L'objectif de l'association n'est en aucun cas de se substituer à l'engagement communal mais de lui apporter un soutien en faisant connaître ces actions de conservation à toute personne intéressée par la sauvegarde du patrimoine, toute personne attachée à la restauration de notre église saint Yves pour quelque raison que ce soit et susceptible d'apporter son concours.**

Pour cela il nous a paru important de retrouver la mémoire architecturale du lieu par un travail de recherches dans les trop peu nombreuses archives encore existantes sur l'édifice. Les différentes modifications apportées à l'église au fil des siècles permettront de comprendre son évolution, ses points forts et ses faiblesses.

### **Les actions envisagées par l'association en complément de l'engagement municipal :**

- **Recherche complémentaire de financements des travaux** après abondements de la municipalité et des diverses subventions d'Etat lorsque les conclusions du cabinet le Bec seront connues.
- **Restauration du triptyque de « Saint Yves entre le riche et le pauvre**

Le soutien de l'association se concentrera d'abord sur les travaux de restauration nécessaire du célèbre triptyque de saint Yves entre le riche et le pauvre: celui-ci a déjà fait l'objet d'une première restauration d'urgence en mai 2016 financée par la commune. Les statues devront bénéficier de nouveaux « soins » pour fixer définitivement la polychromie sur les vêtements des personnages. Un traitement fongicide complet est également urgent.



**Saint Yves entre le riche et le pauvre**

- **Demande d'inscription et de classement à l'inventaire des Monuments Historiques des objets mobiliers remarquables de l'église** : elle doit être faite par la municipalité, la commune étant propriétaire de l'église et de son contenu

- **Testament de saint Yves :**

**Tableau de 1803, représentant le testament de saint Yves. Peint à la demande de Mme De Parthenay.**



Ce tableau présente la seule trace écrite laissée par saint Yves de son vivant. Par ce testament écrit en 1297, c'est à dire 6 ans avant sa mort, Yves Hélorly fixait ses dernières volontés quant à la propriété et l'usage qu'il serait fait de la chapelle et de la fondation s'y rattachant.

Le soutien de l'association consiste à proposer l'inscription du tableau à l'inventaire des objets mobiliers des Monuments Historiques. Parallèlement le soutien se portera sur l'étude et la mise en œuvre des travaux urgents de conservation et de restauration de cette œuvre. Nous y reviendrons dans une prochaine lettre d'information.

- **Statue de saint Yves située dans le chœur.** Cette imposante statue de saint Yves en vêtements sacerdotaux dorés est particulière de par la gestuelle du saint : saint Yves tient une bourse ouverte dans une main et fait l'aumône de pièces d'argent de l'autre main. Cette représentation de saint Yves est très rare.

- **Statue en bois polychrome de la « Vierge de Kermartin »** datant du 17<sup>ème</sup> siècle. Cette statue a longtemps orné le porche nord de l'église

- **Tableau représentant saint Yves** rendant la justice situé au-dessus de la porte de la sacristie.

- **Chemin de croix** : œuvre en laiton repoussé d'un intérêt remarquable de J. B Germain et L. Oudry (1868).

**Aide à la restauration des objets déjà inscrits à l'inventaire ou classés :**

- **Statue de la Vierge sur un croissant de lune** située dans le chœur. Cette statue provient de l'église de Coatcolvézou originellement située sur la place dite « des Halles » à Tréguier (place N. Dame de Coatcolvézou).

- **Esquisse d'un tableau** représentant l'accueil de la dépouille mortuaire de saint Yves à la cathédrale, œuvre de F. Guézou.

**Sécurisation contre le vol** des objets appartenant à l'église et actuellement mis en dépôt à la cathédrale : Cette sécurisation permettrait d'envisager leur retour dans l'église paroissiale. Il s'agit du :

- . Bréviaire de saint Yves dont la restauration a été assurée par la commune de Minihy
- . Reliquaire en bronze doré (1874) contenant les reliques de saint Yves attribuées à Minihy en 1817 par le recteur de la cathédrale.
- . Bras reliquaire en bronze argenté contenant une relique de saint Yves et mentionné dans le relevé du mobilier de l'église en 1839.

**Les premières actions de l'association :**

- La première action a été d'organiser un banquet, le 13 août 2016. Elle a réuni 160 personnes autour d'un cochon grillé dans le cadre bucolique du terrain Sant Erwan au bourg de Minihy.

Cette manifestation avait pour objectif de faire connaître l'association, ses objectifs et de présenter par des visites guidées l'étendue des dégâts à prendre en compte dans l'église.

Compte tenu du peu de temps dont nous disposions pour l'organisation de cette manifestation nous avons dû nous arrêter à un nombre limité de places. La logistique dont nous disposions ne nous permettait pas de servir agréablement plus de 150 convives. À notre grand regret nous n'avons pu honorer le double de demandes. De nouvelles manifestations de ce type seront organisées durant l'été prochain.

- Des visites guidées, ont été offertes par les membres de l'association en collaboration avec la municipalité lors des Journées du Patrimoine. Environ 150 personnes en ont bénéficié au cours de ces deux jours.

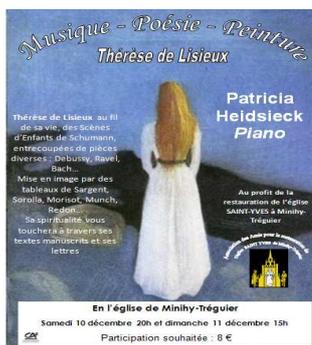
- Une campagne d'adhésions est actuellement menée avec succès. Cette campagne reçoit un chaleureux accueil de la part des habitants de Minihy mais également d'un grand nombre de personnes attachées au lieu et à la personne de saint Yves. Des premiers donateurs se sont manifestés suite aux premières actions.
- Premières prises de contact avec des associations ou organisations susceptibles d'appuyer notre action et éventuellement d'y concourir :

Association des Amis de la Chapelle Saint-Gonéry à Plougrescant, Fondation du Patrimoine, ARSSAT à Lannion (Association Restauration Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor) : des réponses positives de principe ont été faites.

## Les projets de l'Association dans un avenir proche

**Organisation de deux récitals de piano gracieusement offerts par l'artiste, Mme Patricia Heidsieck au profit de la restauration de l'église Saint-Yves de Minihy-Tréguier. Elle évoquera par la musique, la poésie et l'image la grande figure de Thérèse de Lisieux.**

**Samedi 10 décembre 2016 à 20h  
Dimanche 11 décembre 2016 à 15h  
en l'église saint-Yves de Minihy tréguier**



Vous nous avez déjà rejoint et apporté votre soutien c'est pourquoi vous êtes destinataire de cette première lettre d'information. N'hésitez pas à parler autour de vous de nos actions. Chacun d'entre nous peut ainsi contribuer à la conservation et à la restauration de l'église de saint Yves sur ses terres natales à Minihy-Tréguier.

Appel aux dons pour la rénovation de l'église : au titre de l'impôt sur le revenu, les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de leur don, dans la limite de 20% du revenu imposable. Les reçus fiscaux établis par l'Association des Amis pour la Restauration de l'église Saint-Yves de Minihy-Tréguier vous seront adressés courant décembre 2016 pour les dons effectués au cours de l'année 2016.

**Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien.**

Les Membres du bureau  
La Secrétaire  
Marie-Yvonne Gallais

Le Président

Jean-Paul Clément

Si vous souhaitez faire un don ou proposer à quelqu'un de soutenir notre action, merci d'adresser la fiche ci-dessous à l'adresse postale de l'Association : **ARESYM T : Mairie de Minihy- 15 rue du bourg**

**22220 Minihy Tréguier**

**Adresse mail : [amis.saintyves.minihy@gmail.com](mailto:amis.saintyves.minihy@gmail.com)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-Mail : .....

Souhaite être membre de l'association pour une cotisation minimale de 10 €

Verse un don de : .....€

Souhaite recevoir un reçu fiscal pour mon don

Pour la protection et la rénovation du mobilier et de l'immobilier de l'église Saint Yves de Minihy-Tréguier. (Chèque libellé à l'ordre de l'ARESYM T (Association des Amis pour la Restauration de l'Eglise saint Yves de Minihy-Tréguier).